

**Collège Leroi-Gourhan, Champlitte
CA du 26 juin 2014**

MOTION des personnels, des représentants des parents d'élèves, du représentant des élus concernant le projet de suppression du poste de professeur documentaliste au collège Leroi-Gourhan de Champlitte.

Le projet de carte cible des postes définitifs de documentalistes de l'Académie de Besançon prévoit de supprimer le poste de professeur documentaliste au collège de Champlitte.

Le collège Leroi-Gourhan est situé en zone rurale. Il est éloigné d'une vingtaine de kilomètres de la première ville comportant des infrastructures culturelles.

Il est actuellement en réseau et en voie de fusion avec le collège de Dampierre-sur-Salon.

A terme, il ne subsistera qu'un poste de documentaliste pour les deux établissements.

Le poste de professeur documentaliste à temps plein permet une ouverture en continu du CDI, une grande disponibilité auprès des élèves et des enseignants de disciplines ainsi que la coordination et la participation à plusieurs projets pédagogiques et culturels.

Pour information, le CDI accueille chaque jour plus du tiers de l'effectif du collège sans compter le travail pédagogique mené avec les classes et les enseignants.

Il accueille également les élèves de l'école primaire, située dans le même bâtiment, pour des actions dans le cadre de la liaison CM2-6e, lesquelles sont appelées à s'intensifier à travers les axes de travail décidés lors du Conseil école-collège.

Le professeur documentaliste assure la gestion d'un centre de ressources multimédia, et joue un rôle essentiel dans le domaine de la lecture, de l'ouverture culturelle, de la formation à la maîtrise de l'information et à l'utilisation des ressources numériques.

De plus, la mise en place de nouveaux dispositifs (Parcours d'éducation artistique et culturelle, Accompagnement personnalisé en 6e, Conseil école-collège) implique le professeur documentaliste en tant qu'acteur et personne-ressource.

Enfin, le professeur documentaliste est au centre de la réflexion et de la réalisation du Centre de Communication et de Culture, lieu de ressources ouvert à tous, nécessitant un accompagnement et une présence qui ne soit pas que de la surveillance.

C'est pourquoi, les représentants des personnels s'élèvent contre une suppression qui obéit à une logique purement budgétaire sans considération des conditions de travail et de la formation des élèves et demandent le maintien d'un poste complet de professeur documentaliste au collège Leroi-Gourhan de Champlitte.